



Extrait de délibération

Identifiant
2020-02-01

Comité syndical 17 Février 2020 – Parthenay

L'An Deux Mille vingt le dix sept février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 février 2020
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires / 2 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires / 29 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude,	BELY Françoise, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier, BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,	SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, CANTET Jean-Paul, RIMBEAU Jean-Pierre	MORIN Joël, OLIVIER Pascal, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth	ATTOU Yves	

Invités présents : Nicolas GAMACHE

▫ **Approbation du compte de gestion du budget principal 2019 du PETR du Pays de Gâtine**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice du budget 2019,

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 du budget principal du PETR a été réalisée par le Trésorier de Parthenay-Gâtine.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif du PETR.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du Trésorier,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve le compte de gestion du Trésorier de Parthenay-Gâtine pour l'exercice 2019 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du PETR pour le même exercice.**
- **dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD